



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DÉLIBÉRATION N° 109/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 09H00
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (M49) DE LA CACL

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 36
Nombre de Procuration : 07
Date de la convocation : vendredi 04 décembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 43
Vote :
Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ETAIENT PRÉSENTS : Serge SMOCK (présentiel) - Gilles ADELSON (présentiel) - Monique AZER (Visio) - Serge BAFAU (présentiel) - Julner BELIZAIRE (présentiel) - Dominique BERTONI (présentiel) - Ruth BIDIOU CEPRIKA (présentiel) - Pascal BRIQUET (présentiel) - Louis-Mike CALUMEY (présentiel) - Daniel CASTOR (présentiel) - Jean-Philippe CHAMBRIER (présentiel) - Kenny CHEN-TUNG (présentiel) - Claire CHINON (présentiel) - Albanie CIPPE (présentiel) - Xavier CLERVAUX (présentiel) - Liser CLIFFORD (présentiel) - Seedna DELAR (présentiel) - Thierry ELIBOX (présentiel) - Serge FÉLIX (présentiel) - Teed GASPARD (présentiel) - Nestor GOVINDIN (Visio) - Sandrine JACQUES-GAÏL (présentiel) - Elaine JEAN (présentiel) - Farah KHAN (présentiel) - Patrick LECANTE (présentiel) - Phong LY (Visio) - Mikaël MANCEE (Visio) - Yolande MILZINK-CINCINAT (présentiel) - Hélène PAUL (présentiel) - Stéphanie PREVOT-BOULARD (présentiel) - Anne-Michèle ROBINSON (Visio) - Hélène SERVIUS (présentiel) - Rolande SILEBER (présentiel) - Eliodore TORVIC (présentiel) - Sandra TROCHIMARA (présentiel) - Patricia VICTOR (présentiel)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Yahya DAOUDI → **Procuration** à Sandrine JACQUES-GAÏL - Christian FAUBERT → **Procuration** à Sandra TROCHIMARA - Chester LÉONCE → **Procuration** à Julner BELIZAIRE - Claude PLENET → **Procuration** à Serge FÉLIX - Axel RINO → **Procuration** à Farah KHAN - Magali ROBO-CASSILDE → **Procuration** à Mikaël MANCEE - Corinne SIGER → **Procuration** à Eliodore TORVIC

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Jean-Victor CASTOR - Corine DIMANCHE - Eugène EPAILLY - Roland LOE-MIE - Tineffa NAÏSSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH

SECRETAIRE DE SEANCE : Eliodore TORVIC

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20201214-109-AP-2020CACL-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

Exposé des motifs

Le Budget Supplémentaire Eau Potable (M49) 2020 de la CACL relève de la nomenclature budgétaire et comptable M49

Il a pour objet de reprendre les résultats reportés de l'exercice précédent, les RAR, éventuellement d'inscrire de nouvelles opérations et de modifier les crédits inscrits dans les budgets précédents.

Il ne peut être adopté qu'après le vote du compte administratif de l'exercice précédent dont il intègre les résultats. Il comprend les reports provenant de l'exercice précédent, des ajustements de recettes et de dépenses du budget primitif du même exercice, et, éventuellement, des dépenses et des recettes nouvelles.

La reprise des résultats se traduit par :

L'inscription des lignes budgétaires suivantes, quel que soit le mode de vote retenu :

- 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- 002 "résultats de fonctionnement reporté"
- 1068 : affectation du résultat de fonctionnement

Le projet de Budget Supplémentaire Eau Potable (M49) 2020, soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, a été arrêté à **19 310 852,21 €** en dépenses et en recettes, valeur toutes taxes, tous mouvements et toutes sections confondus.

Le projet de Budget supplémentaire Eau Potable (M49) 2020 soumis au vote du Conseil Communautaire est présenté conformément à l'état comptable réglementaire, d'autre part.

Vu les articles L.5211-1, L.5211-36 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'organisation du débat sur les orientations budgétaires et sur le vote du budget supplémentaire ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au Budget Eau Potable M49;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B du 9 juin 1997 portant création de la CCCL modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2012 modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la Délibération N° 01/2020/CACL du 31 janvier 2020 actant la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires 2020, étape importante dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité ;

Vu la Délibération N° 35/2020/CACL du 5 mars 2020 portant vote du Budget annexe Eau Potable (M49) de l'exercice 2020 ;

Vu la Délibération N° 47/2020/CACL du 23 juillet 2020 approuvant le compte de gestion du budget annexe Eau Potable (M49) de l'exercice 2019 ;

Vu la Délibération N° 54/2020/CACL du 23 juillet 2020 portant vote du compte administratif Eau Potable (M49) de l'exercice 2019 ;

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20201214-109-AP-2020CACL-DE Date de télétransmission : 21/12/2020 Date de réception préfecture : 21/12/2020	2
--	----------

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 08 décembre 2020 ;

Entendu le Rapport N° 109/2020/CACL relatif à l'approbation du Budget supplémentaire du Budget annexe Eau Potable (M49) de la CACL - Exercice 2020.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 109/2020/CACL** relatif à l'approbation du Budget supplémentaire du Budget annexe Eau Potable (M49) de la CACL - Exercice 2020.

APPROUVE le Budget supplémentaire Eau Potable (M49) de la CACL exercice 2020, tel qu'il est présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération, arrêté tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de **19 310 852,21€** et conformément au tableau ci-dessous :

chapitre	intitule du chapitre	BP2020	DM 01	BS 2020	Total VOTE
	dépenses de la section fonctionnement				
011	Charges à caractères général	260 000	105 000	10 100	144 900
012	Charges de personnel	200 000	105 000	10 000	315 000
014	Atténuations de produits				-
65	Charges de gestion courante			100	100
66	charges financières	330 000			330 000
67	charges exceptionnelles				-
023	Virement à la section d'investissement	2 866 000		1 479 877	4 345 877
042	Opérations de transferts entre sections	1 497 697		141 960	1 639 657
002	Déficit reporté				-
	RAR 2019				-
	Total dépenses	5 153 697.00	-	1 621 837.18	6 775 534.18
	recettes de la section fonctionnement				
	RAR 2019				0
013	Atténuation de charges				-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 497 697		707 953	789 744
70	Produit des services du domaines	3 656 000			3 656 000
73	Impôts et taxes				-
74	Dotations et participations				-
75	Autres produits de gestion courantes				-
76	produits financiers				-
77	Produits exceptionnels				-
78	reprises sur provision pour risques				-
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			2 329 790	2 329 789.94
	Total recettes	5 153 697.00	-	1 621 837.18	6 775 534.18
		-	-	-	-

chapitre	intitule du chapitre	BP2020	DM 01	BS 2020	Total VOTE
	depenses de la section investissement				
	RAR 2019			15 961 602	15 961 602
001	Excédent de fonctionnement reporté				-
013	Subventions d'investissement				-
16	Remboursement d'emprunts	730 000			730 000
	Total des opérations d'équipement	5 495 614		2 335 366	7 830 980
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 497 697.00		707 953	789 744.24
041	Opérations patrimoniales			100 000	100 000.00
	Total depenses	7 723 311.00	-	17 689 015.03	25 412 326.03
	recettes de la section investissement				
	RAR 2019			1 275 977	1 275 977
001	Excédent d'investissement reporté			13 035 280	13 035 280
10	Dotations, fonds, divers et reserves			1 655 921	1 655 921
1068	excédents de fonctionnement capitalisée				-
13	subventions d'investissements	1 643 064			1 643 064
16	emprunts				-
021	Virement de la section fonctionnement	2 866 000		1 479 877	4 345 877
23	Immobilisations en cours	1 716 550			1 716 550
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 497 697		141 960	1 639 656.72
041	Opérations patrimoniales			100 000.00	100 000.00
	Total recettes	7 723 311.00	-	17 689 015.03	25 412 326.03

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement des opérations et programmes et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président à procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au Budget supplémentaire Eau Potable (M49) pour l'exercice 2020 et à signer, à cet effet, les actes nécessaires ;

AUTORISE le Président à engager les travaux, les missions de maîtrise d'œuvre et les études se rapportant aux opérations inscrites au Budget supplémentaire Eau Potable (M49) de la CAACL - Exercice 2020, dans le respect du Code des marchés publics et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

AUTORISE le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de ces opérations et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires pour la bonne exécution du Budget supplémentaire Eau Potable (M49) de la CAACL - Exercice 2020.

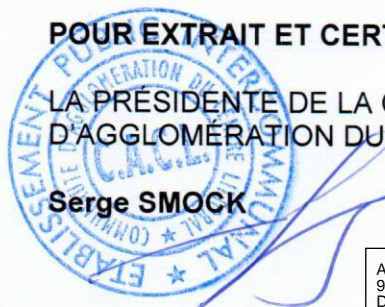
DECIDE de transmettre la présente Délibération à Monsieur le Préfet de Guyane et à Monsieur le Directeur des Finances Publiques de Guyane - Centre des Finances Publiques de Cayenne-Amandiers.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le lundi 14 décembre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK



Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20201214-109-AP-2020CAACL-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020